

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MAURICE BELLOM

Chronique des questions ouvrières et des assurances sur la vie

Journal de la société statistique de Paris, tome 58 (1917), p. 324-328

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1917__58__324_0

© Société de statistique de Paris, 1917, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

CHRONIQUE DES QUESTIONS OUVRIÈRES ET DES ASSURANCES SUR LA VIE

L'expansion économique et l'après-guerre. — Dans une précédente chronique, je mentionnais le rôle des Comités consultatifs d'action économique : à cette organisation officielle correspond, dans le domaine de l'initiative privée, l'Association nationale d'action économique (1) qui a consacré à une patiente enquête autant de labeur que de talent et qui résume son œuvre dans de précieuses monographies et dans des rapports généraux, dont l'un relatif à l'industrie a été confié à M. Henri Hauser, l'autre consacré à l'agriculture est dû à M. Hitier.

Dans le cadre spécial à l'industrie, M. Henri Hauser s'est d'ailleurs fait un nom par son volume sur les *Méthodes allemandes d'expansion économique* (2) dont la 6^e édition parue cette année a été de la part de l'auteur l'objet d'une attentive révision. L'objet de ce livre était, selon les termes mêmes de la préface de cette dernière édition, « d'éveiller l'attention des industriels français sur les dangers qui les menacent et d'exciter leur ardeur » sans dissimuler « que, dans l'édifice allemand, la façade est plus belle que le dedans et que surtout les fondations ne sont pas très solides ». Cette impression doit se dégager principalement de l'édition actuelle où l'auteur, pour tenir compte de remarques formulées par les lecteurs des précédentes, a précisé ses conclusions en vue de prévenir toute équivoque. Il suffit, du reste, de parcourir l'ouvrage pour se rendre compte de la pensée qui l'anime depuis l'introduction consacrée à des réflexions sur l'essor économique allemand durant les quarante dernières années jusqu'aux développements qui mettent en évidence la nécessité, puis les facteurs de l'expansion, tels que les banques, les cartels, le développement des transports et le rôle de l'État, enfin la conquête des débouchés par la double pénétration commerciale et industrielle. Le statisticien apprécie dans tous ces travaux relatifs à l'expansion économique l'abondance de la documentation et la précision des références aux sources.

Aussi bien les facteurs de l'expansion économique sont-ils si multiples et si variés qu'ils amènent par voie de conséquence fatale à pénétrer dans les domaines les plus divers. Tandis que le remarquable *Mémorandum* de l'enquête de la *Gardon Foundation* soulève avec un intérêt spécial les difficultés inhérentes à la main-d'œuvre, le livre de M. John A. Todd : *The Mechanism of exchange* (3), que le sous-titre qualifie de *Manuel de la circulation, de la banque et de l'industrie en temps de paix et en temps de guerre*, s'attache surtout aux problèmes monétaires et bancaires. Ce n'est point qu'un parallèle puisse être établi entre deux travaux dont l'un est le résultat d'une enquête, tandis que l'autre est le fruit de l'enseignement et d'une heureuse combinaison de la théorie et de la pratique. M. John A. Todd a pu en effet saisir sur le vif les immenses mouvements que déterminent les échanges dans le domaine financier, grâce à son passage dans les chaires de la Faculté de droit khédiviale du Caire et de l'Université du Panjab à Lahore; cette exceptionnelle préparation lui a donné une largeur de vues dont son livre porte la marque attestée non seulement par la clarté

(1) Paris, 23, rue de Messine.

(2) Un volume. Armand Colin, Paris, 1917, 3 fr. 50 c.

(3) Un volume relié toile. Humphrey Milford, Oxford University Press, Londres, 1917.

du style, mais encore par la puissance de la synthèse unie à la finesse de l'analyse. Le schéma des fonctions de la Banque d'Angleterre (p. 119) dénote le souci de mettre le lecteur en présence d'un tableau qui prévient toute erreur d'appréciation ; la suggestion du papier-monnaie international (p. 82 et 83) est présentée comme un idéal et caractérisée comme un programme dont la réalisation pratique est reléguée dans un avenir indéterminé. En un mot, le lecteur, tout en goûtant dans l'ouvrage de M. Todd l'agrément de l'actualité, y trouve la solidité de la doctrine et, loin de s'égarer dans le labyrinthe des solutions d'espèce, il trouve le fil conducteur qui le ramène aux principes de la science et aux leçons des faits.

Ce n'est point, du reste, chercher à créer une opposition entre des talents d'une égale distinction ni à établir une comparaison entre des œuvres toutes précieuses et fécondes, que de passer du livre de M. Todd à celui de M. Jean Buffet. Sous le titre : *Du Régionalisme au Nationalisme financier* (1), le très distingué président de la Société Nancéienne de crédit présente, à la lumière d'une expérience locale, les résultats de l'activité régionale et les enseignements qui doivent en être déduits pour l'œuvre économique d'après-guerre ; cette monographie lorraine participe à la fois du caractère vivant d'une enquête et du caractère instructif d'une codification méthodique des faits constatés. Loin de regretter, comme l'auteur s'en excuse avec une excessive modestie, les « redites » inséparables de la reproduction de conférences, d'études et de notes faites ou publiées depuis le début des hostilités, on ne peut que se féliciter de posséder en un même volume des travaux épars qu'il aurait pu être malaisé de trouver isolés et dont la réunion constitue le vibrant appel d'un patriotisme éclairé et d'une sagesse aussi éloignée de la routine que de l'illusion.

Toutefois, pour que l'expansion économique soit possible, il est nécessaire que le fléau de la dépopulation ne continue pas à ravager notre pays. Dans une étude aussi sobre que substantielle (2), M. Fénelon Gibon, secrétaire général de la Société d'éducation et d'enseignement, a traité de cette *question vitale* à la lumière des *Statistiques de la natalité*. Se basant sur les travaux de M. Paul Leroy-Beaulieu, de M. Georges Blondel (*La Guerre et le Problème de la population*) et de M. Édouard Jordan (*Le Mariage et la Natalité*), il conclut à la cause morale du mal issu de l'affaiblissement des croyances religieuses. Cette brochure devait être mentionnée dans la présente chronique par suite des relations étroites qui unissent le problème de la population au recrutement de la main-d'œuvre ouvrière, c'est-à-dire à la production nationale.

Le Dalloz et la guerre. — Il semble que l'état de guerre, loin d'avoir trouvé ses formules législatives dès la première période de son développement, ait dû sans cesse les modifier ou les étendre. Cette conclusion paraît s'imposer en feuilletant les deux derniers volumes de la collection Dalloz sur la guerre de 1914 (3) ; respectivement consacrés aux périodes du 15 février au 15 avril 1917 et du 15 avril au 1^{er} juin 1917, le dix-septième et le dix-huitième volume nous présentent en matière d'accidents du travail la circulaire du 5 avril 1917 relative aux blessés de guerre et le décret du 15 mai 1917 sur le moratorium, en matière de salaires les circulaires des 17 avril et 22 mai 1917, en matière d'association du capital et du travail la loi du 26 avril 1917 sur les sociétés anonymes à participation ouvrière. Le recrutement des travailleurs indigènes a donné lieu aux décrets des 21 avril et 23 mai 1917. Les sociétés coopératives de consommation ont obtenu des avantages considérables dans la loi du 7 mai 1917. Enfin, le domaine des assurances est représenté par le décret du 15 mai 1917 sur le moratorium et par les lois des 27 février et 19 avril 1917 sur les assurances maritimes contre le risque de guerre.

Il convient d'ajouter que, fidèle à sa méthode, la rédaction de cette encyclopédie a doté d'une table alphabétique relative aux trois derniers tomes, le dix-huitième

(1) Un volume. Berger-Lévrault, Paris et Nancy, 1917, 3 fr. 50 c.

(2) Bureaux de la Société d'Éducation et d'Enseignement, 14 bis, rue d'Assas. Prix : 25 c.

(3) Paris, 11, rue Soufflot. Prix du volume : 2 fr. 40 c.

volume, destiné à former le maillon dans une chaîne dont l'origine remonte à plus de trois années et dont nul ne peut se hasarder à déterminer la fin.

Les accidents du travail pendant la guerre. — La guerre soulève la question des accidents du travail, non seulement à cause du caractère industriel qu'elle affecte, mais encore par suite des sinistres qu'elle cause dans la population laborieuse exposée au feu de l'ennemi. C'est ainsi qu'il convient de prévoir les accidents survenus aux catégories suivantes de travailleurs : ouvriers mobilisés dans les usines de la défense nationale, travailleurs agricoles, ouvriers requis, mariniens, travailleurs coloniaux, militaires en convalescence et mutilés de la guerre, dames employées par les corps de troupe, maîtres ouvriers des régiments, travailleurs atteints par les projectiles de l'ennemi.

D'autre part, les problèmes soulevés à cet égard exigent à la fois des connaissances juridiques et des notions précises sur les règlements militaires dont la guerre a motivé l'apparition pour régler le statut des divers groupes de travailleurs précités. Cette double condition est pleinement remplie par M. Jean Jadé, qui unit à la qualité d'avocat celle d'officier d'infanterie et que de graves blessures ont fait appeler au ministère de la Guerre pour l'étude si délicate des questions ouvrières. Il a condensé le fruit de son expérience de juriste et d'officier, ainsi que le résultat de la pratique et de la documentation les plus sûres dans un volume (1) où il a examiné tous les aspects des difficultés à résoudre.

La clarté du style, l'absence de toute discussion purement théorique, le perpétuel souci de faire œuvre utile révèlent l'homme d'action désireux d'être aisément compris par son lecteur plutôt que de l'éblouir par un étalage de documents étrangers à l'objet précis de la matière.

Quiconque aura fait usage de cet excellent livre partagera, j'en suis certain par avance, le sentiment que j'exprime sans crainte de démenti.

Le travail et les mutilés. — A la question de la réparation des accidents du travail se rattache celle de la rééducation, non seulement des blessés du travail, mais aussi des mutilés de la guerre. Donner à ces glorieuses victimes du devoir le moyen d'utiliser leurs forces restantes, c'est faire acte à la fois de solidarité sociale et de patriotisme averti : toute organisation de cette nature se recommande à l'attention de quiconque redoute la pénurie de la main-d'œuvre au lendemain de la paix.

Le problème doit être envisagé et résolu au point de vue théorique, d'une part, et au point de vue pratique, d'autre part.

Dans un magistral ouvrage (2), M. Jules Amar, directeur du laboratoire des recherches sur le travail professionnel au Conservatoire national des Arts et Métiers, a publié les résultats de ses travaux sur les lois de l'activité humaine, sur la rééducation professionnelle et sur la prothèse orthopédique. Ce livre comble une lacune dont F. Taylor se plaignait dans ses *Principes d'organisation du Travail*, où il déplorait (p. 67) l'absence d'indication fournie sur l'endurance de l'être humain par les expériences des physiologistes et des ingénieurs. Les statisticiens y trouveront avec un réel intérêt l'exposé détaillé des méthodes de mesure du travail employées dans les laboratoires de physiologie. En présentant au public le livre de M. J. Amar, M. Henry Le Chatelier signale qu'il « aura un effet certainement immédiat dans les études relatives à la rééducation des blessés et mutilés » ; on y constate en effet, d'après les nombreux exemples indiqués par lui, comment un apprentissage rationnel permet de réduire avec rapidité les efforts qu'exige tout d'abord un travail nouveau.

C'est également par voie d'exemple que, dans une brochure de propagande intitulée : *Agriculteurs mutilés, ne changez pas de métier* (3). l'Office national des mutilés

(1) *Les Accidents du travail pendant la guerre*. Un volume in-16. Paris, Giard et Brière, 1917, 3 fr. 50 c.

(2) *Organisation physiologique du travail*. Un volume grand in-8 avec 134 fig. 1917. Paris, Dunod et Pinat, 18 fr.

(3) *Librairie des Œuvres sociales*. Bordeaux, Delmas, 1917, 50 c.

et réformés de la guerre indique aux mutilés, avec photographies à l'appui, les multiples travaux qu'ils peuvent encore effectuer aux champs. Cet opuscule est la reproduction d'une causerie que M. le Dr Gires a faite à la Ligue pour le retour à la terre, association dont les efforts, dirigés par le président de cette Ligue, M. Henri Bocher, tendent à éviter, dans la mesure du possible, que l'atelier ou l'usine n'enlèvent à la campagne des hommes qui ont toujours vécu du travail agricole. M. Léon Bourgeois, en qualité de ministre du Travail, président de l'Office national des mutilés, a recommandé dans les termes les plus justifiés cette œuvre de bienfaisante propagande à tous les bons citoyens.

Les salaires et la méthode Taylor. — Le système Taylor que les travaux de M. J. Amar ont évoqué par voie de conséquence logique a déterminé un savant ingénieur, M. F. Bayle, à entreprendre des recherches méthodiques sur les procédés de détermination des salaires (1). L'idée maîtresse qui a suscité des initiatives isolées dans ce sens, notamment de la part des grands industriels ou techniciens, tels que Taylor, Halsey, Gantt, Rowan, York, et qui vise la réforme des méthodes de fixation des salaires, prend une importance accrue à l'heure où l'élévation de la rémunération exige une organisation rationnelle du travail. Toutefois, ce desideratum ne peut être atteint que par la combinaison judicieuse de la théorie et de la pratique : la première s'adresse aux statisticiens, aux économistes, aux ingénieurs, aux industriels ; la seconde aux travailleurs. Une telle étude trouve d'ailleurs une application immédiate à la fabrication du matériel de guerre.

C'est le plan que s'est assigné M. F. Bayle et qu'il a réalisé avec un rare bonheur. Il mérite que le public français porte à ces questions et, par suite, à ce livre qui les traite avec une si réelle compétence, l'intérêt manifesté par les lecteurs anglais pour un ouvrage qui étudiait le système des primes dans le paiement des salaires et dont une édition à tirage important était épuisée au bout de quelques jours.

L'enseignement de l'assurance. — La diffusion des notions d'assurance doit être considérée comme un devoir rendu chaque jour plus impérieux par les complexités de la vie moderne génératrice de risques nouveaux.

Dans les Facultés de droit, l'assurance a conquis sa place au sein des cours d'économie politique : on en trouve la manifestation sous la forme la plus nette dans l'excellent *Manuel d'Économie politique* de M. René Foignet (2) qui, en dépit de son titre trop modeste, se compose de deux volumes et dont le succès est attesté par la série de ses multiples éditions. Ce qui caractérise cet ouvrage, c'est la précision des termes, la division du sujet par de nombreux titres, le souci de la vulgarisation. Si l'exposé peut sur certains points appeler des réserves dans des domaines où s'entrechoquent les opinions les plus diverses, c'est non pas à l'auteur, mais aux professeurs dont il s'est imposé d'être le fidèle interprète, que le reproche doit être éventuellement adressé ; cette réserve ne diminue donc en rien la valeur du témoignage qu'il est juste de rendre à M. René Foignet et à son précieux manuel.

Dans les écoles commerciales, les élèves trouvent des guides particulièrement sûrs en MM. H. Fuzet et L. Reclus dont le *Précis de Mathématiques commerciales et financières* (3) consacre aux opérations à long terme des développements étendus. Un chapitre spécial est réservé aux opérations viagères. Le mérite essentiel de ce livre, mérite auquel nous devons un hommage particulier, est qu'il a cherché à se mettre à la portée de lecteurs peu familiarisés avec les notions qu'il expose. Cette qualité, dont trop d'ouvrages sont dépourvus sans que la compétence de leurs auteurs en soit diminuée, traduit la préoccupation bienfaisante de venir en aide au public et de lui éviter les difficultés qu'il rencontre parfois dans des exposés d'une élégante, mais redoutable concision.

(1) *Les Salaires ouvriers et la Richesse nationale*, Un volume in-8. Paris, Dunod et Pinat 1917, 6 fr. 50 c.

(2) Deux volumes, 6^e édition. Paris, Arthur Rousseau, chacun 6 fr.

(3) Un volume, 5^e édition. Paris Delagrave, relié toile 6 fr.

La statistique, la comptabilité et les bénéfices industriels. — Les techniciens ne sont que trop souvent détournés par la nature de leurs occupations de l'étude des questions économiques ou statistiques : non seulement les programmes des écoles techniques ne réservent à ces matières qu'une place insuffisante, mais aussi le cours de l'existence professionnelle ne permet pas au directeur d'une importante exploitation de leur consacrer toute l'attention qu'elles méritent. La comptabilité participe de cette relégation au second plan qui se traduit par le caractère effacé de la place attribuée au comptable dans la hiérarchie du personnel de l'établissement.

Le législateur a toutefois par son intervention contraint les chefs d'entreprise à examiner avec un soin scrupuleux les problèmes de la science comptable. La loi sur la taxation des bénéfices de guerre les soulève, en effet, avec une acuité qui se révèle par les questions écrites des parlementaires insérées au *Journal officiel* et par les décisions des commissions chargées de les résoudre. Leur examen nécessite à la fois les lumières du financier et celles du comptable, l'expérience de l'homme rompu à la pratique des affaires et celle du spécialiste pour qui la constitution des éléments du bilan n'a point de secret. Cette féconde association se trouve réalisée dans l'ouvrage que MM. L. A. Léautey et Albert Leseurre viennent de consacrer à la *Taxation des bénéfices de guerre* et à l'*Unification des bilans* (1). La seconde partie du titre de l'ouvrage évoque les débats auxquels M. Alfred Neymarck a naguère participé au sein d'une commission extraparlamentaire. Mais, sans soulever à nouveau des discussions qui ne laissent derrière elles ni vainqueurs ni vaincus, il est permis de dire que cette unification peut être comprise non comme l'adoption d'un cadre invariable, mais comme l'application de règles générales dont le respect, commandé par la logique, n'exclut point la variété des formes dans les applications isolées. Les lecteurs de l'ouvrage de MM. Léautey et Leseurre ne tarderont pas, du reste, à se convaincre que les règles définies par les auteurs pour uniformiser les bilans n'ont rien des cadres inflexibles que les adversaires de cette unification prétendent reprocher à toute tentative similaire. Il suffit pour le constater de se reporter au type de bilan présenté dans ce volume. Loin de MM. Léautey et Leseurre la pensée de condamner les rédacteurs d'un bilan au supplice de Procuste : ils n'ont d'autre but que de lui apporter le fil d'Ariane. Les chefs d'entreprise ne seront pas seuls à profiter de ces avantages : le public, appelé à prendre connaissance du bilan des exploitations auxquelles il a confié ses capitaux, y trouvera la possibilité de connaître, grâce à la clarté des documents placés sous ses yeux, l'état de la situation financière des entreprises dont il est le créancier.

En reprenant et en précisant cette thèse à l'occasion de la taxe des bénéfices de guerre, les auteurs ont donc fait une œuvre destinée à survivre aux circonstances qui en ont motivé l'apparition.

Maurice BELLOM.